

GROUPE YNOVAE

COMPTES CONSOLIDES

au 30 Juin 2024

Certifiée conforme le 21-05-2025

LAURENT PONCET

Certified by yousign

Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2024	30/06/2023
Immobilisations incorporelles	12 700	8 822
Dont Ecart d'acquisition		
Immobilisations corporelles	33 358 409	34 515 729
Immobilisations financières	2 402 075	2 393 586
Titres mis en équivalence	18 745	18 681
Actif immobilisé	**35 791 929**	**36 936 818**
Stocks et en-cours	17 863 694	18 462 129
Clients et comptes rattachés	25 119 222	17 978 456
Autres créances et comptes de régularisation (4)	1 815 364	15 926 603
Valeurs mobilières de placement	1 070 000	1 070 000
Disponibilités	1 206 472	2 971 299
Actif circulant	**47 074 752**	**56 408 487**
Total Actif	**82 866 681**	**93 345 305**

Passif	30/06/2024	30/06/2023
Capital (1)	3 414 239	3 491 653
Primes (1)	56 385	56 385
Réserves et résultat consolidés (2)	30 684 139	30 453 161
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	**34 154 763**	**34 001 199**
Intérêts minoritaires		
Provisions	**1 880 292**	**2 412 817**
Emprunts et dettes financières	16 933 644	27 170 183
Fournisseurs et comptes rattachés	26 953 674	5 659 304
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	2 944 308	24 101 802
Dettes	**46 831 626**	**56 931 289**
Total Passif	**82 866 681**	**93 345 305**

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

Les variations constatées au bilan consolidé sur les postes clients, autres créances, fournisseurs et autres dettes, sont explicitées dans l'annexe au niveau des rubriques créances et dettes d'exploitation.

Compte de résultat Consolidé

En EUR	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	**130 162 959**	**157 100 668**
Autres produits d'exploitation	3 242 906	1 385 186
Achats consommés	107 060 156	135 607 929
Charges de personnel (1)	6 899 422	6 236 540
Autres charges d'exploitations	12 396 622	10 031 632
Impôts et taxes	1 097 851	1 057 779
Dotations aux amortissements, dépéciations et provisions	3 592 259	4 662 035
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	**2 359 555**	**889 939**
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	**2 359 555**	**889 939**
Produits et charges financières	-1 305 073	-956 704
Produits et charges exceptionnelles	-494 466	220 463
Impôts sur les résultats	82 651	-2 833
Liaisons résultat	-1	1
Résultat net des entités intégrées	**477 366**	**156 530**
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence	64	64
Résultat net d'ensemble consolidé	**477 430**	**156 594**
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	**477 430**	**156 594**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net consolidé	**477 430**	**156 594**
Résultat des sociétés mise en équivalence	-64	-64
Amortissements et provisions	2 375 091	3 327 078
Variation des impôts différés	-28 390	-292 949
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-46 504	1 078 080
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**2 777 563**	**4 268 739**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	7 734 235	1 134 354
Dont stocks	*598 435*	*2 513 115*
Dont créances d'exploitation	*6 970 148*	*4 110 096*
Dont dettes d'exploitation	*165 651*	*-5 488 856*
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**10 511 798**	**5 403 093**
Acquisition d'immobilisations	-1 859 237	-1 497 911
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	143 019	1 193 068
Incidence des variations de périmètres		-74 723
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-1 716 218**	**-379 566**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-246 454	-210 528
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-77 414	8 391
Emissions d'emprunts	617 127	300 025
Remboursements d'emprunts	-1 847 096	-1 886 782
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-1 553 837**	**-1 788 894**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	**7 241 743**	**3 234 633**
Trésorerie d'ouverture	-15 496 171	-18 730 804
Trésorerie de clôture	-8 254 428	-15 496 171

Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	**3 483 262**	**29 566 731**	**996 749**		**34 046 742**	
Correction des A nouveaux		1			**1**	
Affectation en réserves		786 219	-786 220		**-1**	
Distributions de dividendes			-210 528		**-210 528**	
Variation de capital	8 391				**8 391**	
Résultat N-1			156 594		**156 594**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations			-1		**-1**	
Capitaux propres N-1	**3 491 653**	**30 352 952**	**156 594**		**34 001 199**	
Correction des A nouveaux		2			**2**	
Affectation en réserves		-90 242	90 242			
Distributions de dividendes		382	-246 836		**-246 454**	
Variation de capital	-77 414				**-77 414**	
Résultat N			477 430		**477 430**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	**3 414 239**	**30 263 094**	**477 430**		**34 154 763**	

GROUPE YNOVAE

ANNEXE

AUX COMPTES CONSOLIDES

au 30 Juin 2024

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun évènement significatif n'est à souligner au niveau du groupe au cours de cet exercice.

2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET METHODE UTILISEE

2.1 Société mère

- Coopérative YNOVAE

2.2 Sociétés filiales intégrées

ENTREPRISES	N° SIRET	CONTROLE GROUPE	INTERET GROUPE	INTEGRATION	METHODE
SASU ERAGRAIN (ex SENOGRAIN)	706 480 209 00016	100.00%	100.00%	100%	IG
SASU CAPS VERT	410 244 008 00117	100.00%	100.00%	100%	IG
SASU PSV	421 499 088 00019	100.00%	100.00%	100%	IG
SCI SCIBLE	79 074 663 000 017	100.00%	100.00%	100%	IG
SCI PORT AU VIN	821 981 743 00015	50.00%	50.00%	50%	IP
SAS SCIENTECH	828 715 318 00014	33.33%	33.33%	33.33%	ME

2.3 Sociétés exclues du périmètre

Conformément au règlement n°2020-06 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02, sont exclues du périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles le Groupe participe à moins de 20% telles que :

SARL MOULIN DES GAULTS détenue à 18,14%.
SARL MOULIN DORMOY détenue à 10%.
FORICHER- Moulin d'ARNOUVILLE détenue à 17.93%
Organismes agricoles pour des participations inférieures à 20%

2.4 Sociétés entrées dans le périmètre au cours de l'exercice

Néant

2.5 Sociétés sorties du périmètre

Néant

2.6 Modification du pourcentage de détention

Néant

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe clos le 30 juin 2024, sont établis dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi d'orientation agricole, de l'article L524-6 du code rural et conformément aux règles en vigueur en France émises par l'Autorité des Normes Comptables (ANC), en particulier en application du règlement n°2020-01 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Aucune cession significative intra-groupe n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les amortissements dérogatoires issus de l'application du règlement ANC 2014-03 sont retraités si nécessaire.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées de vie suivantes :

Types d'immobilisations	**Mode**	**Durée**
Logiciel et dépôt de marque	L	1 à 3 ans
Constructions	L	5 à 40 ans
Agenct aménagts Installations	L	5 à 30 ans
Installations Complexes Silos	L et D	3 à 40 ans
Outillage Exploitation	L et D	4 à 10 ans
Installations Techniques	L	5 à 20 ans
Matériel roulant	L et D	4 à 10 ans
Matériel / Mobilier de bureau et informatique	L	1 à 10 ans

3.2 Ecarts d'acquisition

Ces écarts correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du groupe dans les capitaux propres à la date de transaction.

A la suite de l'acquisition des titres des sociétés RUZE et SCI SCIBLE, les écarts d'acquisition suivants ont été constatés, chiffrage avant effet d'impôt différé :

SAS RUZE : 1 494 553 €

SCI SCIBLE : 92 323 €

Au cours de l'exercice 2022/2023, le complément d'acquisition des titres de la SAS RUZE a entrainé la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire de 93 404 €.

Ces écarts ont fait l'objet d'une analyse à la suite d'expertise qui a permis de les affecter aux écarts d'évaluation suivants tenant compte de la fiscalité différée :

SAS RUZE, affectation au vieux silo 6700 Tonnes pour 876 K€ avec effet d'impôts différés de 219 K€, auquel se rajoute le montant de 93 404 € avec effet d'impôts différés de 23 351 €.

SCI SCIBLE, affectation à l'immobilier pour 123 097 € dont 30 774 € d'impôts différés.

Les écarts d'évaluation sont amortis de la façon suivante :
SAS RUZE : durée 10 ans
SCI SCIBLE : durée 17 ans

3.3 Fonds de commerce

Le fonds de commerce détenu par la SAS ERAGRAIN (ex SENOGRAIN) (46 782 €) est entièrement amorti car il n'a pu faire l'objet d'une évaluation suffisamment fiable.

3.4 Stocks

La méthode de valorisation des stocks céréales retenue par le groupe est le prix moyen d'achat. Ce prix d'achat comprend les éléments suivants :

Les acomptes,
Les compléments de prix versés ou dus au titre de la campagne,
Les majorations bimensuelles,
Les bonifications ou réfactions liées aux caractéristiques du produit.

Les ristournes qui seraient décidées lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels n'interviennent pas dans le calcul

Concernant la valorisation des stocks approvisionnements, celle-ci se fait d'après la méthode du Coût Moyen Pondéré. Une dépréciation est constatée dès que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée à partir des cours de marché des approvisionnements post clôture dans le cadre de l'arrêté des comptes.

Les profits sur stocks (ou marge sur stocks) intra groupe ont été considérés comme non significatifs et donc non retraités.

3.5 Créances

Elles sont comptabilisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

Les comptes adhérents débiteurs de la coopérative figurent en créances clients et comptes rattachés pour un montant de 11 004 405 €. La provision sur les comptes adhérents chez YNOVAE s'élève à 3 180 047 €.

3.6 Dettes d'exploitation

Les comptes adhérents créditeurs de la coopérative figurent en dettes fournisseurs et comptes rattachés pour un montant de 19 370 273 €. Au 30/06/2023, les dettes associés coopérateurs figuraient dans le poste « autres dettes » pour un montant de 19 576 212 €.

3.7 Impôts différés

Les impôts différés résultent :

- des différences temporaires entre résultat comptable et résultat fiscal,
- des retraitements et éliminations imposés par la consolidation, et non comptabilisés dans les comptes individuels,

Ces impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à l'ouverture de l'exercice suivant selon la méthode du report variable, soit 25% au 30/06/2024.

Les impôts différés sont activés uniquement lorsque les perspectives de profits futurs sont clairement établies.

L'impact sur le résultat consolidé du montant des impôts différés calculés sur l'exercice correspond en grande majorité à l'impact de la variation des indemnités de fin de carrière, qui ne sont pas déductibles dans les comptes sociaux, mais déductibles dans les comptes consolidés, car considérés comme une charges réelle future.

3.8 Subvention d'investissement

Avant l'application du règlement n°2020-06 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02, les subventions d'investissement amortissables éventuelles, étaient retraitées en compte de régularisation passif pour les filiales. Avec l'application du nouveau règlement, elles resteront affectées en quasi fonds propres, au regard de leur positionnement dans les comptes sociaux.

Pour la Coopérative, ces subventions sont constatées directement en réserves lorsqu'elles sont reçues de l'Union Européenne, de l'Etat, de Collectivités publiques ou d'Etablissements publics, conformément à l'article L523-7 du code rural.

Il n'y pas eu de subventions encaissées sur l'exercice, le montant constaté en réserve reste à 1 528 503 €.

3.9 Crédit-Bail

Aucun contrat de crédit-bail immobilier ou mobilier significatif n'a été signé par les sociétés du groupe.

3.10 Provisions pour Risques et Charges

Le montant des provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice. A ce titre figure un montant de 1 880 292 € figure au passif du bilan consolidé.

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment les Provisions IDR pour un montant global de 1 255 440 €.

Ces indemnités sont calculées de façon identique dans chacune des sociétés du groupe ceci sur la base d'hypothèses actuarielles :

taux de turn-over moyen, variant ainsi selon l'ancienneté du personnel
taux d'actualisation : 3.66 %,
taux de charge sociale : 40 % pour les non cadres et 50% pour les cadres
taux d'inflation moyen : 2.06 %
âge de départ à la retraite retenu : 64 ans minimum
application d'une table de mortalité.

3.11 Dates de clôture des comptes

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre arrêtent leurs comptes au 30 juin, à l'exception de la SCI SCIBLE qui arrête ses comptes sociaux au 31 décembre. La situation bilantielle au 31 décembre 2023 a été retenue dans les comptes consolidés.

4 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	974 819	5 195				980 014
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	46 783					46 783
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	**1 021 602**	**5 195**				**1 026 797**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	965 998	1 317				967 315
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	46 782					46 782
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	**1 012 780**	**1 317**				**1 014 097**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	8 821	3 878				12 699
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	1					1
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	**8 822**	**3 878**				**12 700**

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	2 679 648					2 679 648
Constructions	82 176 962	122 401	10 678			82 288 685
Installations techniques, matériel, outillage	25 931 101	732 180	29 054		273 233	26 907 460
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	4 479 690	644 087	23 629			5 100 148
Immobilisations en cours	267 420	215 677			-270 918	212 179
Avances et acomptes	6 432	35 187			-2 315	39 304
Valeurs brutes	**115 541 253**	**1 749 532**	**63 361**			**117 227 424**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	406 495	22 908				429 403
Constructions	55 629 889	1 969 993	6 238			57 593 644
Installations techniques, matériel, outillage	21 055 195	666 577	27 940			21 693 832
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	3 933 945	241 821	23 630			4 152 136
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	**81 025 524**	**2 901 299**	**57 808**			**83 869 015**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	2 273 153	-22 908				2 250 245
Constructions	26 547 073	-1 847 592	4 440			24 695 041
Installations techniques, matériel, outillage	4 875 906	65 603	1 114		273 233	5 213 628
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	545 745	402 266	-1			948 012
Immobilisations en cours	267 420	215 677			-270 918	212 179
Avances et acomptes	6 432	35 187			-2 315	39 304
Valeurs nettes	**34 515 729**	**-1 151 767**	**5 553**			**33 358 409**

4.2 Titres de participation

Le poste "titres de participation" correspond aux coûts d'achat historique des titres des sociétés non consolidées. Une dépréciation est constatée si la situation nette est inférieure au capital social.

Suite à la déconsolidation des titres de la société SEINEYONNE, ces derniers ont été figés à leur valeur à la date de déconsolidation. A cet effet, un retraitement de 8 338 €, est pratiqué depuis 2012.

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1 646 272	11 272	2 500			1 655 044
Créances rattachées à des participations	490 997	6 600				497 597
Autres titres immobilisés	220 061	283				220 344
Prêts	11 144		7 166			3 978
Autres immobilisations financières	25 112					25 112
Titres mis en équivalence	18 681				64	18 745
Valeurs nettes (hors titres mis en équivalenc	**2 393 586**	**18 155**	**9 666**			**2 402 075**

4.3 Stocks

Les principales composantes des stocks sont les suivantes :

		Dépréciation				
Rubriques	**Valeur brute**	**Ouverture**	**Dotation**	**Reprise**	**Autres mouvements**	**Valeur nette**
Matières premières	71 309					71 309
En-cours de tiers						0
En-cours de services						0
Produits intermédiaires et finis						0
Marchandises	17 878 777	864 257	66 392	-844 257		17 792 385
TOTAL	17 950 086	864 257	66 392	-844 257	0	17 863 694

La méthode retenue pour la valorisation des stocks de céréales est le Prix Moyen d'Achat. Celle retenue pour le calcul des stocks d'approvisionnement est le Coût Moyen Pondéré.

4.4 Créances d'Exploitation

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	17 978 456	22 331 178	-12 778 498		-2 411 914	25 119 222
Avances et acomptes versés sur commandes	30 108	15 392	-8 788			36 712
Créances fiscales						
Actifs d'impôts différés	28 482	50 451			-57 435	21 498
Créances sociales						
Autres créances	15 622 832	63 081	-16 516 011		2 411 914	1 581 817
Charges constatées d'avance	245 180	175 337	-245 180			175 337
Capital souscrit, appelé et non versé						
Valeurs nettes	**33 905 058**	**22 635 439**	**-29 548 477**		**-57 435**	**26 934 586**

Les comptes adhérents débiteurs de la coopérative figurent en créances clients et comptes rattachés pour un montant de 11 004 405 €. La provision sur les comptes adhérents chez YNOVAE s'élève à 3 180 047 €. Au 30/06/2023, les créances adhérents figuraient dans le poste « autres créances » pour un montant net de 11 016 449 €.

ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCE	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
		Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Créances rattachées à des participations	497 597		497 597
Autres titres immobilisés	220 344	220 344	
Prêts	3 978	3 073	905
Autres immobilisations financières	25 112		25 112
CLIENTS			
Créances clients et comptes rattachés	28 808 194	27 496 663	1 311 531
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION			
Avances et acomptes versés sur commandes	36 712	36 712	
Créances fiscales			
Actifs d'impôts différés	21 498	21 498	
Créances sociales			
Autres créances	2 109 095	2 109 095	
Charges constatées d'avance	175 337	175 337	
Capital souscrit, appelé et non versé			
TOTAL GENERAL	**31 897 867**	**30 062 722**	**1 835 145**

4.5 VMP - Disponibilités

Le montant des VMP de 1 070 000 € concerne les sociétés SAS CAP VERT et PSV.

4.6 Capitaux propres

Ce tableau figure après le tableau des flux de trésorerie avec le bilan et compte de résultat. Il est présenté sur deux exercices.

4.7 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Les Billets de trésorerie sont financés à taux variables. Ils sont positionnés dans la trésorerie et non dans les opérations de financements à Long et Moyen Terme.

Le tableau des emprunts Long et Moyen Terme fait ressortir les éléments suivants :

EMPRUNTS	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 607 510	616 500	1 843 861	6 380 149
Dettes financières de crédit-bail				
Emprunt en crédit-bail				
Concours bancaires courants	19 537 470	461 430	9 468 000	10 530 900
Interêts courus sur Emprunts	10 203	627	3 235	7 595
Emprunts et dettes financières divers	15 000			15 000
TOTAL GENERAL	**27 170 183**	**1 078 557**	**11 315 096**	**16 933 644**

La totalité des emprunts sont à taux fixes.

Une couverture de taux a été mise en place sur l'exercice dans le but de limiter les frais financiers sur nos billets court terme. Les caractéristiques de cette couverture sont les suivantes : - Montant : 3 000 000 € - Durée : 2 ans - couverture de taux en Tunnel avec un cap à 3.55 % et un floor à 2.55 %

ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 380 149	2 474 852	3 102 690	802 607
Emprunts en crédit-bail				
Concours bancaires courants	10 530 900	10 530 900		
Autres dettes financières	22 595	7 595		15 000
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 953 674	26 953 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fiscales	2 560 068	2 560 068		
Impôts différés passifs	174 338	174 338		
Dettes sociales				
Autres dettes	145 527	145 527		
TOTAL GENERAL	46 767 251	42 846 954	3 102 690	817 607

4.8 Détermination du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé soit 130 162 959 € est égal aux ventes et aux prestations de services réalisées par les sociétés intégrées globalement déduction faites des opérations réciproques.

en €	Céréales - appro	Production	Services	Clôture 30/06/2024	Clôture 30/06/2023
YNOVAE	96 809 456	1 662 944	2 702 076	101 174 476	117 556 996
PSV			862 338	862 338	691 439
ERAGRAIN	25 542 330	348	759 562	26 302 240	36 671 970
CAPS VERT	1 715 686		56 892	1 772 578	2 133 176
LABEL TERRE			-	-	-
RUZE	-			-	-
PORT AU VIN			51 327	51 327	47 087
Total	**124 067 472**	**1 663 292**	**4 432 195**	**130 162 959**	**157 100 668**
dont export	1 382 212				8 335 830

La régression du chiffre d'affaires groupe provient d'un effet prix principalement.

Le chiffre d'affaires à l'exportation est réalisé par la société ERAGRAIN.

4.9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 494 466 € au 30/06/2024, et est constitué en majorité de dotations aux provisions notamment pour couvrir une créances BJ METHANE.

4.10 Opérations intragroupes

Conformément au principe comptable en vigueur, les opérations intragroupes ont été éliminées au bilan et au compte de résultat.

5 AUTRES RENSEIGNEMENTS

5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versé aux commissaires aux comptes des sociétés du groupe s'élève à 115 331 € pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

5.2 Effectif du groupe

L'effectif moyen du groupe sur l'exercice est de 110 salariés (Effectif moyen de la société mère et des filiales intégrées globalement), contre 107 personnes en N-1.

En équivalent temps plein	30-juin-24	30-juin-23
CADRES	36	33
AGENTS DE MAITRISE	9	9
EMPLOYES	10	10
OUVRIERS	54	54
CONTRATSPRO	1	1
EFFECTIF TOTAL	**110**	**107**

5.3 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS FINANCIERS	
Engagements donnés sur les participations à des organismes agricoles	
Cautionnement au bénéfice de l'Union SEINEYONNE	
- au titre de la caution bancaire délivrée par la Caisse de Crédit Agricole de Champagne Bourgogne au profit de CACEIS pour le compte de SEINEYONNE concernant les opérations de marché à terme. Il n'y a plus de contre garantie du Crédit Agricole vis-à-vis de CACEIS pour cette ligne MATIF.	5 040 000,00 €
- au titre de la caution bancaire délivrée par la Caisse de Crédit Agricole de Champagne Bourgogne pour le compte de SEINEYONNE concernant l'ouverture de crédit de 2 Million d'€.	920 000,00 €
- au titre du prêt de trésorerie délivrée par le CRCA au profit de SEINE YONNE pour le financement crédit de TVA	420 000,00 €
-Au titre du financement des capacités de stockage acquises le 23/07/2014 par SEINEYONNE Au silo INVIVO de la Grande Paroisse, YNOVAE se porte caution solidaire à hauteur de 24% du prêt de 1 262 000 € accordé par le CIC EST. Le capital restant du au 30/06/2024 est de 11 763 €	2 823,12 €

-Au titre du financement de 900 parts de la SCI les Tellines acquises le 02/07/2018 par SEINEYONNE auprès de CEREVIA, YNOVAE se porte caution solidaire à hauteur de 42% du prêt de 802 000 € accordé par le CIC EST. Le capital restant du au 30/06/2024 est de 174 387 €	73 242,54 €
-Au titre du financement des capacités de stockage acquises en juillet 2018 par SEINEYONNE Au silo INVIVO de la Grande Paroisse, YNOVAE se porte caution solidaire à hauteur de 42% du prêt de 221 000 € accordé par le CIC EST. Le capital restant du au 30/06/2024 est de 48 054€	20 182,68 €
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	
- Nantissement sur 4103 actions de la SAS ERAGRAIN au profit de : CIC pour 800 000€ sur prêt échéance 03/2032 Caisse d'Epargne pour 800 000€ sur prêt échéance 04/2032 CRCA pour 800 000€ sur prêt échéance 03/2032	2 400 000,00 €
-Inscription de privilège de prêteurs de deniers au profit du CIC en garantie du prêt de 1 500 000 € pour l'acquisition du batiment ATM PETFOOD, Le capital restant du est de 770 460 € au 30 juin 2024	770 460,00 €
AUTRES ENGAGEMENTS	
- Engagement de versement d'un complément de prix aux vendeurs de la SAS RUZE. Ce complément de prix dépendra des montants constatés sur les provisions clients CUMONT et SCEA DU PETIT PRESSOIR	
Covenants	
Conformément aux engagements pris avec la BCME, la société respecte les ratios d'endettement suivants: . EBE consolidé / Frais Financiers consolidés . Dettes Bancaires consolidées / EBE consolidé	
Suite aux engagements pris avec le C.A.C.B lors de la souscription d'un emprunt (nominal de 3 M€) et avec le C.A.C.B et la BECM lors de la souscription d'un autre emprunt (nominal 7 M€), la société est soumise à des ratios financiers.	

Au 30 juin 2024, la coopérative respecte ces ratios.	
le capital restant dû sur le prêt CACB de Flogny est de sur 4 200 000 € jusqu'au 1-11-2025	809 460 €
le capital restant dû sur le prêt Crédit Mutuel de Flogny est de sur 2 800 000 € jusqu'au 3-11-2025	540 000 €

YNOVAE

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : 3 Allée de Passy 89510 VERON
RCS SENS 775 718 463

RAPPORT de GESTION
Exercice clos le 30/06/2024

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de l'activité de notre Coopérative au cours de la campagne 2023-2024 et de ses résultats au 30 Juin 2024.

1/ ACTIVITE DE LA COOPERATIVE

Céréales : Avec 259 047 tonnes, la collecte 2023-2024 est en hausse de 9.48% par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, 231 460 tonnes ont été vendues contre 236 812 T l'an dernier. En hausse, le stock céréales représente 29 950 tonnes au 30 juin 2024 contre 16 800 T l'an passé. Notre chiffre d'affaires, s'élève à 73 852 K€, contre 85 004 K€ l'an passé.

Appros : Le chiffre d'affaires atteint 30 528 K€, contre 39 132 K€, l'an passé.

Au total, YNOVAE a réalisé un chiffre d'affaires de 106 752 156€. La marge brute sur l'ensemble des activités est de 11 381 K€, hors variation des provisions pour mise en marché des céréales et pour dépréciations des stocks.

1.1 / INFORMATION SUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES AUX INSTALLATIONS SOUMISES A AUTORISATION (Art. L225-102-2 du Code de Commerce)

La coopérative exploite 26 sites : 6 sont soumis au régime de l'autorisation, 1 site SEVESO Seuil Bas et 1 site SEVESO Seuil Haut (Code de l'environnement).

- Plus de 50% du personnel silo est formé aux questions de sécurité et aux risques inhérents à la présence de poussières et aux activités des sites.
- Le site de PSV est contrôlé par la DREAL tous les ans (dernier contrôle le 07 Mars 2024).
- Réalisation régulière d'audits sécurité-environnement auxquels participent activement les membres du CSE (cellule CSSCT), la MSA, l'inspection du travail.
- Nos investissements sont consacrés à la protection des salariés, au respect de l'environnement et à la conformité des installations.
- YNOVAE met en place le tri et le recyclage de 100% de ses déchets et accompagne la collecte et le recyclage des déchets des exploitations agricoles.

2/ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Départ de Monsieur Jean-Luc BILLARD, directeur, au 30 Juin 2024
- Yohann GIROD lui succède à compter du 1er Juillet 2024.

3/ EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

3.1 / COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires atteint 106 752 156€ contre 125 895 161€ sur l'exercice antérieur, soit une diminution de 15.21 %.

Le montant des reprises sur provisions d'exploitation et transfert de charges est de 1 427 659 € comprenant notamment :

- Pensions et obligations similaires pour 167 379€
- Ristourne d'activité pour 128 382 €
- Stock et en cours pour 844 257€
- Transferts de charges pour 239 745 €

Le montant des autres produits et subventions est de 18 044 €.

Les achats de marchandises se sont élevés à 87 628 328 € avec une variation de stock de 302 107 €.

La marge commerciale s'établit à 18 822 K€ contre 16 823 K€ sur l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation, hors achats de marchandises, achats de matières premières et dotation aux amortissements et provisions, se sont élevées à 14 471 192 € contre 12 132 135 € l'année précédente, soit une hausse de 2 339 057 €.

Les amortissements s'élèvent à 2 360 859 €, soit une diminution de 77 128 € par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations aux provisions s'élèvent à 488 505 €

Le résultat d'exploitation est de 1 957 999 € contre 805 909 € sur l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à – 1 199 802 € contre - 868 240 € l'année précédente.

Le résultat exceptionnel s'élève à – 326 232 € contre 315 297 € l'an dernier.

Enfin, l'exercice se solde par un excédent de 431 965 € contre un excédent de 252 966 € l'an dernier.

3.2 / BILAN

Les immobilisations nettes s'établissent 35 958 316 € et se ventilent en :

Immobilisations incorporelles.....	5 108 €
Immobilisations corporelles.....	29 166 596 €
Immobilisations financières.....	6 786 612 €

Les capitaux propres s'élèvent à 31 742 407 € dont 3 414 239 € de capital social.

Ainsi, **les fonds propres** représentent 31 742 407 k€.

4/ LES FILIALES

ERAGRAIN a vu son chiffre d'affaires diminuer de 28.36 % pour atteindre 28 337 K€ contre 39 557 K€ l'an dernier.

Le résultat net est de 77 603 €, contre 513 212 € l'an dernier.

CAPS VERT a connu cette année une baisse de 16.87 % de son chiffre d'affaires qui s'élève à 1 774 346 € contre 2 134 309 € au 30-06-2023.

Le résultat net est de 225 267 €, contre 247 252 € l'an dernier.

PSV a constaté un chiffre d'affaires de 3 672 896 € contre 1 348 094 € l'an dernier. La société fait un bénéfice de 15 961 €.

5/ RESULTAT AFFECTATION

Après avoir constaté que les comptes de l'exercice présentent un excédent net de 431 965.41 € dont un excédent résultant des opérations faites avec les Associés Coopérateurs de 450 309.33 € et une perte résultant des opérations faites avec les Tiers Non Associés de 18 343.92€ l'Assemblée Générale décide que le déficit des opérations faites avec les Tiers Non Associés sera imputé sur le résultat fait avec les Associés Coopérateurs.

Elle constate une dotation pour les réserves obligatoires de 94 484€ correspondant aux remboursement de parts sociales net des souscriptions.

L'Assemblée Générale décide de verser un intérêt aux parts de :

- 93 608.16 € concernant les parts détenues par les Associés Coopérateurs (soit 3.00 % de 3 130 953 €)
- 9 332.83 € concernant les parts détenues par les Associés Non-Coopérateurs (soit 3.30 % de 283 286€)

Tout intérêt inférieur à 6,10 € ne sera pas versé. Les intérêts seront versés pour les associés coopérateurs à jour de leurs obligations statutaires et capitalisées dans le cas inverse.

L'Assemblée Générale décide de verser une ristourne sur engrais pour un montant de 85 749.38 €.

Les ristournes seront versées pour les associés coopérateurs à jour de leurs obligations statutaires et capitalisées dans le cas inverse.

Pour finir, l'Assemblée Générale décide d'affecter le solde de l'excédent répartissable soit 148 791.44 € au compte de Réserve Facultative.

6/ INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS et CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 30 Juin 2024 (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 30 juin 2024						Article D.441-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 30 juin 2024					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées *(*) TTC*		27 475 €	4 789 €	2 634 €	294 €	35 192 €		1 336 934 €	264 949 €	371 662 €	949 557 €	2 923 103 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice *(*) HT*		0,03%	0,00%	0,00%	0,00%	0,04%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice *(*) HT*								1,25%	0,25%	0,35%	0,89%	2,74%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	10						2					
Montant total des factures exclues *(*) TTC*	61 650 €						15 922 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels (préciser) : 30 jours ☐ Délais légaux (préciser) :						☒ Délais contractuels (préciser) : 30 jours ☐ Délais légaux (préciser) :					

(*) Préciser HT ou TTC

7/ EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

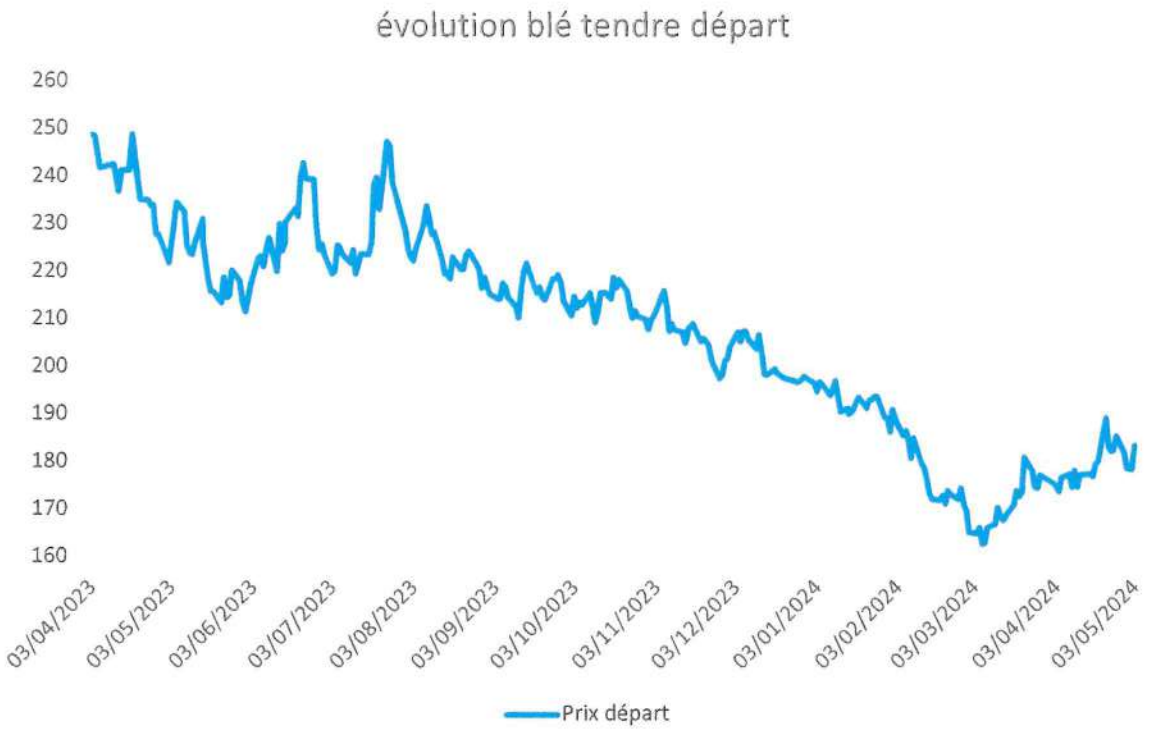
Une extension de l'objet social (article 3 des statuts) de la coopérative sera proposée en Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Décembre 2024 permettant de collecter, stocker, conserver, conditionner, transformer et vendre des fruits à coques.

ACTIVITE CEREALES 2023-2024:

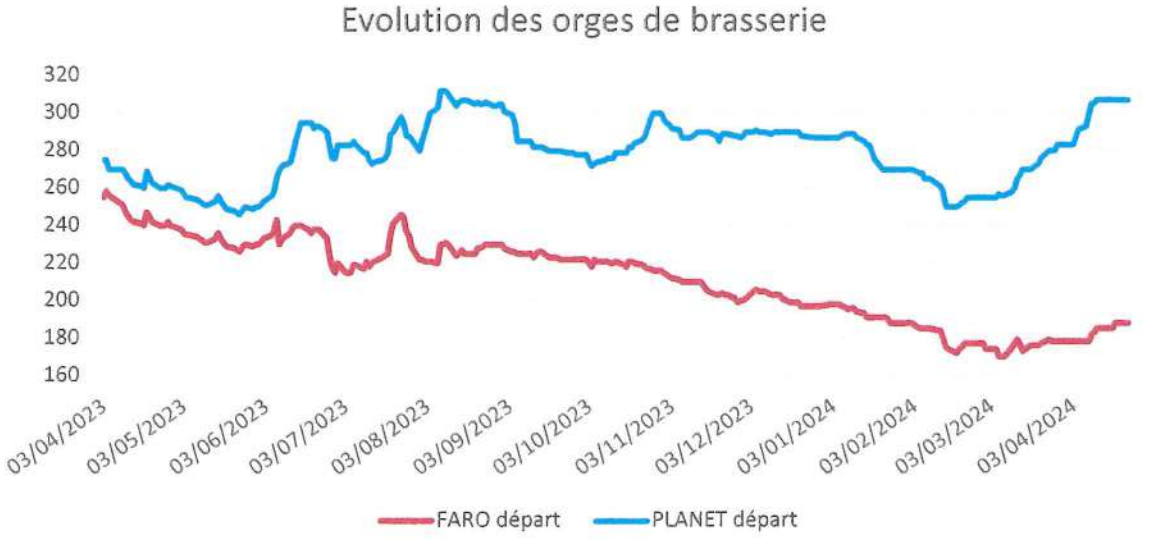
La moisson débute vers le 25 juin après une fin de printemps humide. Le climat est clément et permet des récoltes denses, pratiquement sans interruption sur quatre semaines.

La bonne surprise vient des orges d'hiver qui n'ont finalement pas souffert du gel tardif de fin avril, le rendement est au-dessus de la moyenne sur toutes les régions, le calibrage est juste correct et les protéines dans les normes. Le blé est dans la moyenne quinquennale en termes de rendement, la qualité est très correcte sur tous les critères meuniers. Les déceptions viennent du colza pourtant très prometteur mi-mai, mais les maladies de fin de cycle ont sévèrement impacté le poids de mille grains, amenant un rendement dans la fourchette basse des cinq dernières années. L'orge de printemps est décevante, souffrant des conditions climatiques adverses. Le rendement est en dessous de la moyenne, mais surtout le calibrage est inférieur à 80%, descendant sur certains silos en dessous de 50%. Les moissons d'automne sont meilleures qu'en 2022, bénéficiant de conditions climatiques plus favorables.

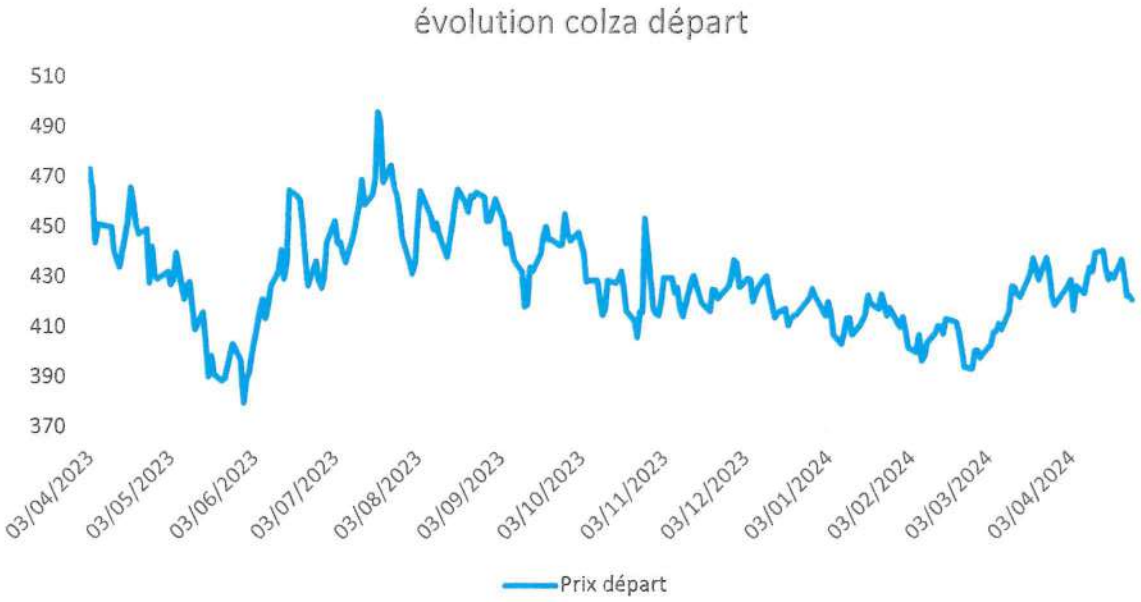
Durant la moisson, les incertitudes sur les volumes de production sur l'origine Mer Noire en blé et sur la production de maïs aux Etats-Unis animent le marché avec des soubresauts de l'ordre de 20 €/t d'un jour à l'autre. Cependant le bilan post-récolte s'établit avec une offre abondante, que ce soit avec le blé russe où la production est excellente, ou avec la récolte de maïs américaine correcte. Les cours s'érodent, avec de la nervosité lorsque les tensions s'accroissent en Mer Noire entre les deux belligérants. Si lors de l'automne, les céréales ukrainiennes continuent de s'écouler par leur face ouest, à partir de janvier, elles sont de nouveaux exportées massivement par le complexe d'Odessa. La logistique est moins chère pour les producteurs ukrainiens qui s'empressent de vendre blé et maïs, entraînant une nouvelle baisse des cours des céréales, et une compétition accrue avec les nôtres. Les investisseurs ont eux aussi misé sur la détente des cours, ils vendent à découvert pendant les neufs premiers mois. A partir de mars, après une baisse d'environ 80 €/t en blé, ils réduisent leur position à l'approche des incertitudes climatiques sur la nouvelle campagne, ce qui permet une timide reprise. En colza, les marchés restent nerveux car l'Union Européenne doit importer pour ses besoins en biocarburants, néanmoins, comme en céréales les cours perdent 70 €/t entre début août et début mars. Ils se redressent ensuite avec les incertitudes sur la nouvelle campagne.



Blé tendre : le marché reste tendu avant la moisson et les incertitudes sur les volumes de production dans l'Union Européenne, sur le pourtour de la Mer Noire et les Etats-Unis. A partir d'août, les exportateurs européens courent après les clients, constamment en déphasage par rapport aux prix russes, puis ukrainiens en seconde partie de campagne, lorsque les exports reprennent via Odessa. Heureusement la bonne qualité de notre collecte nous permet de trouver des débouchés. Sur nos marchés, nous poursuivons notre implication dans les filières tracées permettant de capter une valeur ajoutée pour nos adhérents.



Orges de brasserie : les marchés divergent à la moisson. L'orge d'hiver abondante doit trouver un débouché à l'export. Parallèlement au marché du blé, elle doit rester compétitive pour s'écouler. Sa bonne qualité permet de trouver sa place majoritairement en Amérique du Sud. L'orge de printemps connait de fortes fluctuations : la récolte scandinave est catastrophique avec un printemps sec puis de la pluie à la moisson, rendant une grosse partie fourragère. La faible production française trouve son débouché chez les malteurs scandinaves et allemands en remplacement.



Colza : la fin de la campagne précédente se termine sous le signe de l'abondance de graine, en particulier d'importation ukrainienne et australienne. Les mauvaises conditions climatiques en mai et juin réveillent cependant le marché. Les récoltes déçoivent en Europe, ce qui permet au marché de repartir en moisson. Néanmoins, les graines ukrainiennes inondent le marché européen, leur récolte étant excellente, et leur besoin en cash important. Les cours s'érodent jusque début mars, perdant 70 €/t avec de fortes fluctuations, le marché se reprend ensuite avec les incertitudes sur les conditions climatiques pour la prochaine campagne. Le débouché en biocarburant permet de valoriser les pratiques de 130 agriculteurs pour plus de 200 000€, en oléagineux au niveau de SEINEYONNE.

La mise en marché de la coopérative a porté sur 241 000 tonnes.

Nous avons chargé 46 trains soit un peu moins d'1 train par semaine, 5 100 camions (environ 100 camions par semaine), et environ 18% par péniche au départ de SENS, GRON, PONT sur YONNE et Grande Paroisse.

Le débouché local représente 55%, le reste de la France 16%, nos voisins européens 12% et l'export 17% via Rouen essentiellement en orge.

8/. LES ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité significative en matière de recherche et de développement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

9/ EVENEMENTS POSTERIEURS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture du dernier exercice.

10/ CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conventions déjà approuvées

1. AVEC LA SOCIETE CAPS VERT

1.1. Convention de mise à disposition de locaux

YNOVAE met à la disposition de la SASU CAPS VERT une pièce à usage de bureau d'une superficie d'environ 20m2 dans les locaux lui appartenant au 3 allée de Passy 89150 VERON. Cette adresse correspond au siège social d'YNOVAE et de CAPSVERT.

Montant facturé au titre de l'exercice *(base : révision triennale)* : 3 120.09 €

1.2. Convention de compte courant

Autorisation d'avance en compte courant consentie par YNOVAE au profit de CAPS VERT, pour un montant maximum de 15 245 €.

Le taux de rémunération prévu est la moyenne journalière du taux EURIBOR un mois.

Cette convention n'a pas trouvé application durant l'exercice.

1.3. Convention de fonctionnement YNOVAE – CAPSVERT

Cette convention prévoit :

- La vente par YNOVAE d'approvisionnements, avec une marge de 2 % ;
- La mise à disposition de locaux, moyennant une indemnité d'occupation annuelle ;
- La refacturation sans marge d'une quote-part de frais de fonctionnement.

La convention est renouvelable par tacite reconduction.

Les produits constatés durant l'exercice sont:

Au titre des achats d'approvisionnements (70760800)..... 478 150.22 €
Au titre de la mise à disposition de locaux hors bureaux..... 11 064.50 €
Au titre de la quote-part de frais de fonctionnement..... 188 446.00 €
TOTAL ..... 667 660.72 €

1.4. Convention de mise à disposition de personnel

La convention vise à mettre à disposition d'YNOVAE une partie du personnel de CAPS VERT. En contrepartie, CAPS VERT établit une facture sur la base du temps passé par chacun sur la société YNOVAE.

Cette convention, renouvelable chaque année par tacite reconduction, n'a pas trouvé application durant l'exercice.

1.5. *La coopérative s'est portée caution personnelle et solidaire auprès de la CRCA Champagne-Bourgogne au bénéfice de la SASU CAPSVERT :*

- Pour le remboursement d'un montant global de crédit CT d'exploitation plafonné à 150 000 €.
- Pour une O.C.C.C. de 75 000 € accordée par la CRCA

2. AVEC LA SOCIETE ERAGRAIN

La SASU a facturé à notre coopérative les prestations et ventes suivantes, en valeur hors taxes pour:

Frais d'entrée sortie silos communs et collecte pour compte, transports, stockage, séchage, courtages, analyses et divers frais avancés ..... 68 028.80 €
Prestations techniques & administratives ..... 49 559.38 €
TOTAL prestations HT ..... 117 588.18 €

La coopérative YNOVAE a facturé de l'approvisionnement à notre SASU, pour un montant hors taxes de 5 149 806 €.

La coopérative facturera également à Eragrain les prestations suivantes pour:

Mise à disposition de personnel ..... 78 305.60 €
(*Direction, Administratif et Technique*)
Mise à disposition personnel informatique ..... 24 953.48 €
Prestations administratives-sociales ..... 10 000.00 €
Loyer des bureaux à Véron *(forfait)* ..... 6 000.00 €
Frais d'entrée-sortie ..... 246 422.15 €
(49 284 tonnes réceptionnées à 5 €/tonne)
Prestations de stockage ..... 156 881.36 €
(8 €/tonne stockée x 19 610 t)
Séchage céréales, oléagineux et protéagineux ..... 150 478.54 €
(*après application du barème interprofessionnel de séchage moins 10%*)

TOTAL prestations ..... 673 041.13 €

La coopérative s'est portée caution personnelle et solidaire au bénéfice de ERAGRAIN:

- Pour le remboursement d'un montant global de crédit CT d'exploitation céréales plafonné à 11 700 000 € (*garantis par l'aval de France AGRIMER*) :
- Pour le remboursement d'un montant global de crédit CT d'exploitation oléagineux plafonné à 5 500 000 €.
- Pour une O.C.C.C. de 150 000 € accordée par la CRCA

La coopérative s'est portée caution personnelle et solidaire auprès du CIC Est au bénéfice de ERAGRAIN :

- Pour le remboursement d'un emprunt MT de 300 000 € souscrit en mai 2014, dont le capital restant dû au 30 juin 2024 est nul. La dernière échéance a été réglée le 20 Juin 2024.

3. AVEC LA SOCIETE PSV

Conventions déjà approuvées avec PSV

Convention de Mise à disposition de personnel et refacturation de charges externes liées à l'informatique et plus précisément à la mise en place et au suivi du progiciel de Transport (TMS).

Cette convention ne s'est pas appliquée au cours de l'exercice.

Convention de prestations de services (*selon convention du 13 juin 2007*)

Prestations administratives-sociales facturées par YNOVAE pour..... 12 045.84 €

Convention de prestations de stockages

Prestations de stockage et transport facturées par PSV à YNOVAE :

- Prestations services entrepôt : ..... 162 790.98€
- Prestations transports : .....1 981 685.09€

TOTAL : 2 144 476.07€

La coopérative s'est portée caution solidaire en faveur du CIC au bénéfice de PSV au titre de :
- Emprunt de 234 244€ de 09/2016 – capital restant dû au 30/06/2024 : 28 128€
- Emprunt de 372 500€ de 03/2024 – capital restant dû au 30/06/2024 : 355 567€
- Emprunt de 244 000€ de 03/2024 – capital restant dû au 30/06/2024 : 232 854€

AVEC LA SOCIETE SCIENTECH

Mise à disposition par YNOVAE à SCIENTECH de Mme YOT Angélique, laborantine du Groupe YNOVAE et prestations administratives réalisées par YNOVAE pour le compte de SCIENTECH.

Dans le cadre de la convention de mise à disposition du personnel, notre coopérative a facturé, concernant Madame YOT la somme de 26 975.16 €.

Dans le cadre de la convention concernant les prestations administratives, YNOVAE a facturé à SCIENTECH la somme de 4 000 €.

11/ ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

RAS

12/ INFORMATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIETE

Composition du conseil d'administration et renouvellement

Le conseil d'administration de la coopérative YNOVAE est composé de 20 membres. La liste des administrateurs est la suivante :

Pour le collège représentant les associés coopérateurs :

Fonction	Nom – Prénom – Société
Président *Collège AC*	M. PONCET Laurent
1er Vice-président Collège AC	M. JOUAN Vincent
2ème Vice-président *Collège AC*	M. SOTTIAUX Eric
Secrétaire *Collège AC*	M. MAQUAIRE Patrice
Trésorier *Collège AC*	M. POUTEAU Bruno
Membre du Bureau *Collège AC*	M. BORY Franck
Membre du Bureau *Collège AC*	M. RENOUX Damien
Membre du Bureau *Collège AC*	M. VIGNEAUX Renaud
Administrateur *Collège AC*	EARL BAECKE
Administrateur *Collège AC*	EARL DU CHATAIGNIER
Administrateur *Collège AC*	EARL POUTEAU
Administrateur *Collège AC*	EARL SOTTIAUX
Administrateur *Collège AC*	EARL Patrice MAQUAIRE
Administrateur *Collège AC*	GAEC DE LA PLANTE JACQUES
Administrateur *Collège AC*	SCEA RENOUX Damien
Administrateur *Collège AC*	SCEA BOURDON M.

Fonction	Nom – Prénom – Société
Administrateur *Collège AC*	SCEA JOUAN
Administrateur *Collège AC*	EARL DES FOURNEAUX
Administrateur *Collège AC*	EARL DE LA RENARDIERE
Administrateur *Collège AC*	GAEC ERFORT
Administrateur *Collège AC*	M. ROUSSEAU Philippe
Administrateur *Collège AC*	EARL PUITS MIRAUX
Administrateur *Collège AC*	M. THEVENON Guillaume
Administrateur *Collège AC*	EARL LA FERME DU LUXEMBOURG
Administrateur *Collège AC*	EARL DE LA MARDELLE
Administrateur *Collège AC*	GAEC LARRIVE

Pour le collège représentant les associés non coopérateurs :

Fonction	Nom – Prénom – Société
Administrateur *Collège ANC*	M. BOURDON Jean-Paul

Les règles de fonctionnement du conseil d'administration sont fixées par le règlement intérieur de la coopérative.

Fonctionnement du conseil d'administration et renouvellement

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration s'est réuni dix fois.

L'agenda des réunions du conseil d'administration a été le suivant :

- 24/08/2023
- 27/09/2023
- 18/10/2023
- 18/12/2023
- 15/02/2024
- 20/03/2024
- 04/04/2024
- 18/04/2024
- 24/05/2024
- 19/06/2024

Les commissaires aux comptes ont été convoqués à la réunion du conseil d'administration du 21 octobre 2024 ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes annuels au 30 juin 2024.

Conventions réglementées

Aucune convention réglementée n'a été soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Information des administrateurs

Conformément à l'article 27 des statuts, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués concomitamment à la convocation.

Certaines informations, notamment, confidentielles ont été communiquées uniquement le jour de la réunion.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués, sans délai, à tous les administrateurs.

Pouvoirs du Président et du Directeur

Les pouvoirs du Président sont prévus à l'article 26 des statuts.

Par décision, en date du 18 décembre 2023, le conseil d'administration a délégué certains pouvoirs au Président.

Les pouvoirs du Directeur ont été fixés lors de la délibération du conseil d'administration en date du 18 décembre 2023.

Les délégations de pouvoirs au Président et au Directeur sont renouvelés chaque année, lors du premier conseil d'administration qui suit l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Liste des mandats des administrateurs dans les sociétés du groupe

La liste des administrateurs de la coopérative ayant des mandats dans les sociétés du groupe, ainsi que leur fonction est la suivante selon le Conseil d'Administration du 18 Décembre 2023 :

M. Vincent JOUAN sera le représentant de la coopérative au GIE C.R.C et au sein de la SASU CAPSVERT. Il est rappelé qu'YNOVAE est l'associé unique de CAPSVERT.

Au sein de l'Union SEINEYONNE, les membres du bureau représentent la coopérative YNOVAE et M. Eric SOTTIAUX représente la SASU ERAGRAIN.

M. Vincent JOUAN sera le représentant de la coopérative au sein du MOLIN DES GAULTS du Moulin DORMOY et du Moulin d'ARNOUVILLE.

Sur proposition du Président, Monsieur Eric SOTTIAUX, Vice-président d'YNOVAE, est désigné représentant de cette dernière au sein de la SASU ERAGRAIN. Il est rappelé qu'YNOVAE est l'associé unique.

Sur proposition du Président, Monsieur Franck BORY, membre du bureau d'YNOVAE, est désigné représentant de cette dernière au sein de la SASU PSV. Il est rappelé qu'YNOVAE est l'associé unique.

M. Laurent PONCET sera également le représentant de fait de la coopérative YNOVAE au sein de la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles, de la SCI DU PORT AU VIN, de la SAS SCIENTECH et également au sein de l'UNION des coopératives AREA.

Au sein de l'UPVY : M. Laurent PONCET, Patrice MAQUAIRE et Renaud VIGNEAUX seront les représentants de fait de la coopérative YNOVAE et M. Eric SOTTIAUX représentera la SASU ERAGRAIN.

MM. Bruno POUTEAU et Yves ERFORT seront également les représentants de fait de la coopérative YNOVAE au sein de la commission régionale d'ARVALIS et TERRES INOVIA.

Tous ces pouvoirs sont valables, sauf modification ou dénonciation entre temps par le Conseil d'Administration, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale à la suite de laquelle ils devront être renouvelés.

Participation des associés coopérateurs aux assemblées générales

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux assemblées générales sont prévues aux articles 34 et suivant des statuts de la coopérative et précisées dans le règlement intérieur de la coopérative.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2023 les assemblées de sections se sont tenues selon le calendrier qui suit :

- Pour le secteur NORD, le 7 novembre 2023 à 9h00, salle des fêtes de VILLEPERROT.
- Pour le secteur EST, le 9 novembre 2023 à 9h00, salle des fêtes de LIGNY LE CHATEL
- Pour le secteur OUEST, le 8 novembre 2023 à 9h00, salle des fêtes de CHAMPVALLON

Pour l'exercice clos au 30 juin 2024 les assemblées de sections se tiendront selon le calendrier qui suit :

- Pour le secteur NORD, le 13 novembre 2024 à 9h00, salle des fêtes de VILLEPERROT.
- Pour le secteur EST, le 14 novembre 2024 à 9h00, salle des fêtes de LIGNY LE CHATEL
- Pour le secteur OUEST, le 15 novembre 2024 à 9h00, salle des fêtes de CHAMVRES

Procédure de gestion des risques et de contrôle interne

Une fois par an, le conseil d'administration consacre un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement.

Cette évaluation permet de faire le point sur les modalités de fonctionnement du conseil, de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de vérifier la qualité de l'information mise à la disposition des administrateurs.

4 Renouvellement partiel du conseil d'administration

Conformément à l'article 22 § 4 des statuts, le conseil d'administration porte à la connaissance de l'assemblée générale, les candidatures au mandat d'administrateur qui lui ont été notifiées par des associés 10 jours au moins avant l'assemblée générale, par lettre recommandée avec accusé de réception : NEANT

Concernant les administrateurs sortants, l'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat des administrateurs composant le collège des Associés Coopérateurs dont les noms suivent :

- L'EARL DU CHATAIGNIER, représentée par M. Laurent PONCET,
- Le GAEC DE LA PLANTE JACQUES, représentée par M. Franck BORY,
- La SCEA BOISE, représentée par M. Thibault BOISE,
- L'EARL BOURDON ERIC, représentée par M. Eric BOURDON,
- La SCEA RENOUX DAMIEN, représentée par M. Damien RENOUX
- Monsieur ROUSSEAU Philippe,
- L'EARL DU PUITS MIRAUX, représentée par M. Sébastien TAVENEAU,
- Monsieur THEVENON Guillaume,
- Monsieur VIGNEAU Renaud

arrive à expiration.

L'EARL BOURDON ERIC représentée par M. Eric BOURDON et la SCEA BOISE représentée par M. Thibault BOISE ne se représentent pas.

En conséquence, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler les mandats suivants :

- L'EARL DU CHATAIGNIER, représentée par M. Laurent PONCET,
- Le GAEC DE LA PLANTE JACQUES, représentée par M. Franck BORY,
- La SCEA RENOUX DAMIEN, représentée par M. Damien RENOUX
- Monsieur ROUSSEAU Philippe,
- L'EARL DU PUITS MIRAUX, représentée par M. Sébastien TAVENEAU,
- Monsieur THEVENON Guillaume,
- Monsieur VIGNEAU Renaud

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de nommer :

- La SCEA BOURDON Maud représentée par Maud BOURDON
- Le GAEC LARRIVE représenté par Mme Audrey LARRIVE

Concernant les administrateurs sortants, l'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat des administrateurs composant le collège des Associés Non Coopérateurs dont les noms suivent :

- Monsieur VAN DER SLIKKE Gérard

arrive à expiration.

Monsieur VAN DER SLIKKE Gérard ne se représente pas.

L'Assemblée Générale prend acte que le conseil d'administration sera désormais composé de 20 membres.

5 Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs

En application de l'article 30 des statuts, il convient de fixer l'allocation globale destinée à compenser l'activité consacrée à l'administration de la coopérative par les administrateurs.

Le Conseil d'administration vous propose de voter une allocation globale de 75 000 € pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Pour le dernier exercice l'assemblée générale avait fixé cette allocation globale à 75 000 €.

6 Somme allouée au budget formation des administrateurs :

En application des nouvelles dispositions réglementaires, il convient de fixer la somme allouée au budget formation des administrateurs.

Le Conseil d'administration vous propose de voter l'attribution d'une somme de 50 000 € pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

7 Proportion de parts sociales détenues par les salariés de la coopérative et ceux des filiales de la coopérative (art L.524-2-3) :

Aucune part n'est détenue par des salariés de la coopérative, des salariés des sociétés filiales ou un FCPE.

13/ COMPTES CONSOLIDES

Le périmètre de consolidation :

Il intègre toutes les sociétés dans lesquelles YNOVAE exercent directement ou indirectement une influence. Sont intégrées globalement ERAGRAIN, CAPS VERT, PSV, SCI SCIBLE, et les sociétés dans lesquelles YNOVAE exerce une influence notable. Est consolidée par intégration proportionnelle : SCI PORT au VIN. Est consolidée par la méthode de mise en équivalence : la SAS SCIENTECH.

Les résultats :

Le chiffre d'affaires s'établit à 130 162 959 € et les produits d'exploitation à 3 242 906 €. Avec des charges d'exploitation de 131 046 310 €, le résultat d'exploitation s'élève à 2 359 555 €.

Le résultat financier ressort à – 1 305 073.

Avec un résultat exceptionnel de - 494 466 €

Le résultat net consolidé ressort à 477 430 €.

Le bilan :

Le total de l'actif immobilisé représente 35 791 929 € et celui des actifs circulants 47 131 186 €. Les capitaux propres du groupe s'établissent à 34 154 763 € dont 3 414 239 € de capital social.

Le total des provisions pour risques et charges représente 1 880 292 €.

Le total des dettes est de 46 889 060 € dont 16 933 644 € de dettes auprès des établissements bancaires.

Le total du bilan atteint 82 924 117 €.

Le Président



Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

4 rue Davout
21000 Dijon

Société Coopérative Agricole YNOVAE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

FNR Révicoop

Siège social : 149 rue de Bercy 75012 PARIS
Bureau : 4 rue Davout 21000 DIJON

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Société Coopérative Agricole YNOVAE
Société Coopérative Agricole à capital variable
RCS : SENS 775 718 463

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2024

À l'assemblée générale de la Société Coopérative Agricole YNOVAE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société Coopérative Agricole YNOVAE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « 3.6 Dettes d'exploitation » et « 4.4 Créances d'exploitation » de l'annexe relatives à la présentation des comptes courants adhérents.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre coopérative.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 12 novembre 2024

Signé par :
PATOUILLERE
81A78D597A8F41E...

Christophe PATOUILLERE

Associé – commissaire aux comptes

FNR Révicoop

Dijon, le 12 novembre 2024

DocuSigned by:
Anne GUALA
69E55D577F394E2...

Anne GUALA

Commissaire aux comptes

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

GROUPE YNOVAE

COMPTES CONSOLIDES

au 30 Juin 2024

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2024	30/06/2023
Immobilisations incorporelles	12 700	8 822
Dont Ecart d'acquisition		
Immobilisations corporelles	33 358 409	34 515 729
Immobilisations financières	2 402 075	2 393 586
Titres mis en équivalence	18 745	18 681
Actif immobilisé	**35 791 929**	**36 936 818**
Stocks et en-cours	17 863 694	18 462 129
Clients et comptes rattachés	25 119 222	17 978 456
Autres créances et comptes de régularisation (4)	1 815 364	15 926 603
Valeurs mobilières de placement	1 070 000	1 070 000
Disponibilités	1 206 472	2 971 299
Actif circulant	**47 074 752**	**56 408 487**
Total Actif	**82 866 681**	**93 345 305**

Passif	30/06/2024	30/06/2023
Capital (1)	3 414 239	3 491 653
Primes (1)	56 385	56 385
Réserves et résultat consolidés (2)	30 684 139	30 453 161
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	**34 154 763**	**34 001 199**
Intérêts minoritaires		
Provisions	**1 880 292**	**2 412 817**
Emprunts et dettes financières	16 933 644	27 170 183
Fournisseurs et comptes rattachés	26 953 674	5 659 304
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	2 944 308	24 101 802
Dettes	**46 831 626**	**56 931 289**
Total Passif	**82 866 681**	**93 345 305**

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

Les variations constatées au bilan consolidé sur les postes clients, autres créances, fournisseurs et autres dettes, sont explicitées dans l'annexe au niveau des rubriques créances et dettes d'exploitation.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Compte de résultat Consolidé

En EUR	30/06/2024	30/06/2023
Chiffre d'affaires	**130 162 959**	**157 100 668**
Autres produits d'exploitation	3 242 906	1 385 186
Achats consommés	107 060 156	135 607 929
Charges de personnel (1)	6 899 422	6 236 540
Autres charges d'exploitations	12 396 622	10 031 632
Impôts et taxes	1 097 851	1 057 779
Dotations aux amortissements, dépéciations et provisions	3 592 259	4 662 035
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	**2 359 555**	**889 939**
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	**2 359 555**	**889 939**
Produits et charges financières	-1 305 073	-956 704
Produits et charges exceptionnelles	-494 466	220 463
Impôts sur les résultats	82 651	-2 833
Liaisons résultat	-1	1
Résultat net des entités intégrées	**477 366**	**156 530**
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence	64	64
Résultat net d'ensemble consolidé	**477 430**	**156 594**
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	**477 430**	**156 594**

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net consolidé	**477 430**	**156 594**
Résultat des sociétés mise en équivalence	-64	-64
Amortissements et provisions	2 375 091	3 327 078
Variation des impôts différés	-28 390	-292 949
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-46 504	1 078 080
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**2 777 563**	**4 268 739**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	7 734 235	1 134 354
Dont stocks	*598 435*	*2 513 115*
Dont créances d'exploitation	*6 970 148*	*4 110 096*
Dont dettes d'exploitation	*165 651*	*-5 488 856*
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**10 511 798**	**5 403 093**
Acquisition d'immobilisations	-1 859 237	-1 497 911
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	143 019	1 193 068
Incidence des variations de périmètres		-74 723
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-1 716 218**	**-379 566**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-246 454	-210 528
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-77 414	8 391
Emissions d'emprunts	617 127	300 025
Remboursements d'emprunts	-1 847 096	-1 886 782
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-1 553 837**	**-1 788 894**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	**7 241 743**	**3 234 633**
Trésorerie d'ouverture	-15 496 171	-18 730 804
Trésorerie de clôture	-8 254 428	-15 496 171

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	**3 483 262**	**29 566 731**	**996 749**		**34 046 742**	
Correction des A nouveaux		1			**1**	
Affectation en réserves		786 219	-786 220		**-1**	
Distributions de dividendes			-210 528		**-210 528**	
Variation de capital	8 391				**8 391**	
Résultat N-1			156 594		**156 594**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations			-1		**-1**	
Capitaux propres N-1	**3 491 653**	**30 352 952**	**156 594**		**34 001 199**	
Correction des A nouveaux		2			**2**	
Affectation en réserves		-90 242	90 242			
Distributions de dividendes		382	-246 836		**-246 454**	
Variation de capital	-77 414				**-77 414**	
Résultat N			477 430		**477 430**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	**3 414 239**	**30 263 094**	**477 430**		**34 154 763**	

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

GROUPE YNOVAE

ANNEXE

AUX COMPTES CONSOLIDES

au 30 Juin 2024

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun évènement significatif n'est à souligner au niveau du groupe au cours de cet exercice.

2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET METHODE UTILISEE

2.1 Société mère

- Coopérative YNOVAE

2.2 Sociétés filiales intégrées

ENTREPRISES	N° SIRET	CONTROLE GROUPE	INTERET GROUPE	INTEGRATION	METHODE
SASU ERAGRAIN (ex SENOGRAIN)	706 480 209 00016	100.00%	100.00%	100%	IG
SASU CAPS VERT	410 244 008 00117	100.00%	100.00%	100%	IG
SASU PSV	421 499 088 00019	100.00%	100.00%	100%	IG
SCI SCIBLE	79 074 663 000 017	100.00%	100.00%	100%	IG
SCI PORT AU VIN	821 981 743 00015	50.00%	50.00%	50%	IP
SAS SCIENTECH	828 715 318 00014	33.33%	33.33%	33.33%	ME

2.3 Sociétés exclues du périmètre

Conformément au règlement n°2020-06 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02, sont exclues du périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles le Groupe participe à moins de 20% telles que :

SARL MOULIN DES GAULTS détenue à 18,14%.
SARL MOULIN DORMOY détenue à 10%.
FORICHER- Moulin d'ARNOUVILLE détenue à 17.93%
Organismes agricoles pour des participations inférieures à 20%

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

2.4 Sociétés entrées dans le périmètre au cours de l'exercice

Néant

2.5 Sociétés sorties du périmètre

Néant

2.6 Modification du pourcentage de détention

Néant

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe clos le 30 juin 2024, sont établis dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi d'orientation agricole, de l'article L524-6 du code rural et conformément aux règles en vigueur en France émises par l'Autorité des Normes Comptables (ANC), en particulier en application du règlement n°2020-01 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Aucune cession significative intra-groupe n'a été constatée au cours de l'exercice.

Les amortissements dérogatoires issus de l'application du règlement ANC 2014-03 sont retraités si nécessaire.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées de vie suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel et dépôt de marque	L	1 à 3 ans
Constructions	L	5 à 40 ans
Agenct aménagts Installations	L	5 à 30 ans
Installations Complexes Silos	L et D	3 à 40 ans
Outillage Exploitation	L et D	4 à 10 ans
Installations Techniques	L	5 à 20 ans
Matériel roulant	L et D	4 à 10 ans
Matériel / Mobilier de bureau et informatique	L	1 à 10 ans

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

3.2 Ecarts d'acquisition

Ces écarts correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du groupe dans les capitaux propres à la date de transaction.

A la suite de l'acquisition des titres des sociétés RUZE et SCI SCIBLE, les écarts d'acquisition suivants ont été constatés, chiffrage avant effet d'impôt différé :

SAS RUZE : 1 494 553 €

SCI SCIBLE : 92 323 €

Au cours de l'exercice 2022/2023, le complément d'acquisition des titres de la SAS RUZE a entrainé la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire de 93 404 €.

Ces écarts ont fait l'objet d'une analyse à la suite d'expertise qui a permis de les affecter aux écarts d'évaluation suivants tenant compte de la fiscalité différée :

SAS RUZE, affectation au vieux silo 6700 Tonnes pour 876 K€ avec effet d'impôts différés de 219 K€, auquel se rajoute le montant de 93 404 € avec effet d'impôts différés de 23 351 €.

SCI SCIBLE, affectation à l'immobilier pour 123 097 € dont 30 774 € d'impôts différés.

Les écarts d'évaluation sont amortis de la façon suivante :
SAS RUZE : durée 10 ans
SCI SCIBLE : durée 17 ans

3.3 Fonds de commerce

Le fonds de commerce détenu par la SAS ERAGRAIN (ex SENOGRAIN) (46 782 €) est entièrement amorti car il n'a pu faire l'objet d'une évaluation suffisamment fiable.

3.4 Stocks

La méthode de valorisation des stocks céréales retenue par le groupe est le prix moyen d'achat. Ce prix d'achat comprend les éléments suivants :

Les acomptes,
Les compléments de prix versés ou dus au titre de la campagne,
Les majorations bimensuelles,
Les bonifications ou réfactions liées aux caractéristiques du produit.

Les ristournes qui seraient décidées lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels n'interviennent pas dans le calcul

Concernant la valorisation des stocks approvisionnements, celle-ci se fait d'après la méthode du Coût Moyen Pondéré. Une dépréciation est constatée dès que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée à partir des cours de marché des approvisionnements post clôture dans le cadre de l'arrêté des comptes.

Les profits sur stocks (ou marge sur stocks) intra groupe ont été considérés comme non significatifs et donc non retraités.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

3.5 Créances

Elles sont comptabilisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

Les comptes adhérents débiteurs de la coopérative figurent en créances clients et comptes rattachés pour un montant de 11 004 405 €. La provision sur les comptes adhérents chez YNOVAE s'élève à 3 180 047 €.

3.6 Dettes d'exploitation

Les comptes adhérents créditeurs de la coopérative figurent en dettes fournisseurs et comptes rattachés pour un montant de 19 370 273 €. Au 30/06/2023, les dettes associés coopérateurs figuraient dans le poste « autres dettes » pour un montant de 19 576 212 €.

3.7 Impôts différés

Les impôts différés résultent :

des différences temporaires entre résultat comptable et résultat fiscal,
des retraitements et éliminations imposés par la consolidation, et non comptabilisés dans les comptes individuels,

Ces impôts différés sont calculés au taux d'impôt en vigueur à l'ouverture de l'exercice suivant selon la méthode du report variable, soit 25% au 30/06/2024.

Les impôts différés sont activés uniquement lorsque les perspectives de profits futurs sont clairement établies.

L'impact sur le résultat consolidé du montant des impôts différés calculés sur l'exercice correspond en grande majorité à l'impact de la variation des indemnités de fin de carrière, qui ne sont pas déductibles dans les comptes sociaux, mais déductibles dans les comptes consolidés, car considérés comme une charges réelle future.

3.8 Subvention d'investissement

Avant l'application du règlement n°2020-06 du 9 octobre 2020 modifiant le règlement 99-02, les subventions d'investissement amortissables éventuelles, étaient retraitées en compte de régularisation passif pour les filiales. Avec l'application du nouveau règlement, elles resteront affectées en quasi fonds propres, au regard de leur positionnement dans les comptes sociaux.

Pour la Coopérative, ces subventions sont constatées directement en réserves lorsqu'elles sont reçues de l'Union Européenne, de l'Etat, de Collectivités publiques ou d'Etablissements publics, conformément à l'article L523-7 du code rural.

Il n'y pas eu de subventions encaissées sur l'exercice, le montant constaté en réserve reste à 1 528 503 €.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

3.9 Crédit-Bail

Aucun contrat de crédit-bail immobilier ou mobilier significatif n'a été signé par les sociétés du groupe.

3.10 Provisions pour Risques et Charges

Le montant des provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice. A ce titre figure un montant de 1 880 292 € figure au passif du bilan consolidé.

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment les Provisions IDR pour un montant global de 1 255 440 €.

Ces indemnités sont calculées de façon identique dans chacune des sociétés du groupe ceci sur la base d'hypothèses actuarielles :

taux de turn-over moyen, variant ainsi selon l'ancienneté du personnel
taux d'actualisation : 3.66 %,
taux de charge sociale : 40 % pour les non cadres et 50% pour les cadres
taux d'inflation moyen : 2.06 %
âge de départ à la retraite retenu : 64 ans minimum
application d'une table de mortalité.

3.11 Dates de clôture des comptes

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre arrêtent leurs comptes au 30 juin, à l'exception de la SCI SCIBLE qui arrête ses comptes sociaux au 31 décembre. La situation bilantielle au 31 décembre 2023 a été retenue dans les comptes consolidés.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

4 NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	974 819	5 195				980 014
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	46 783					46 783
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	**1 021 602**	**5 195**				**1 026 797**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	965 998	1 317				967 315
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	46 782					46 782
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	**1 012 780**	**1 317**				**1 014 097**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	8 821	3 878				12 699
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	1					1
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	**8 822**	**3 878**				**12 700**

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	2 679 648					2 679 648
Constructions	82 176 962	122 401	10 678			82 288 685
Installations techniques, matériel, outillage	25 931 101	732 180	29 054		273 233	26 907 460
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	4 479 690	644 087	23 629			5 100 148
Immobilisations en cours	267 420	215 677			-270 918	212 179
Avances et acomptes	6 432	35 187			-2 315	39 304
Valeurs brutes	**115 541 253**	**1 749 532**	**63 361**			**117 227 424**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	406 495	22 908				429 403
Constructions	55 629 889	1 969 993	6 238			57 593 644
Installations techniques, matériel, outillage	21 055 195	666 577	27 940			21 693 832
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	3 933 945	241 821	23 630			4 152 136
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	**81 025 524**	**2 901 299**	**57 808**			**83 869 015**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	2 273 153	-22 908				2 250 245
Constructions	26 547 073	-1 847 592	4 440			24 695 041
Installations techniques, matériel, outillage	4 875 906	65 603	1 114		273 233	5 213 628
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	545 745	402 266	-1			948 012
Immobilisations en cours	267 420	215 677			-270 918	212 179
Avances et acomptes	6 432	35 187			-2 315	39 304
Valeurs nettes	**34 515 729**	**-1 151 767**	**5 553**			**33 358 409**

4.2 Titres de participation

Le poste "titres de participation" correspond aux coûts d'achat historique des titres des sociétés non consolidées. Une dépréciation est constatée si la situation nette est inférieure au capital social.

Suite à la déconsolidation des titres de la société SEINEYONNE, ces derniers ont été figés à leur valeur à la date de déconsolidation. A cet effet, un retraitement de 8 338 €, est pratiqué depuis 2012.

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1 646 272	11 272	2 500			1 655 044
Créances rattachées à des participations	490 997	6 600				497 597
Autres titres immobilisés	220 061	283				220 344
Prêts	11 144		7 166			3 978
Autres immobilisations financières	25 112					25 112
Titres mis en équivalence	18 681				64	18 745
Valeurs nettes (hors titres mis en équivalenc	**2 393 586**	**18 155**	**9 666**			**2 402 075**

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

4.3 Stocks

Les principales composantes des stocks sont les suivantes :

		Dépréciation				
Rubriques	**Valeur brute**	**Ouverture**	**Dotation**	**Reprise**	**Autres mouvements**	**Valeur nette**
Matières premières	71 309					71 309
En-cours de tiers						0
En-cours de services						0
Produits intermédiaires et finis						0
Marchandises	17 878 777	864 257	66 392	-844 257		17 792 385
TOTAL	17 950 086	864 257	66 392	-844 257	0	17 863 694

La méthode retenue pour la valorisation des stocks de céréales est le Prix Moyen d'Achat. Celle retenue pour le calcul des stocks d'approvisionnement est le Coût Moyen Pondéré.

4.4 Créances d'Exploitation

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	17 978 456	22 331 178	-12 778 498		-2 411 914	25 119 222
Avances et acomptes versés sur commandes	30 108	15 392	-8 788			36 712
Créances fiscales						
Actifs d'impôts différés	28 482	50 451			-57 435	21 498
Créances sociales						
Autres créances	15 622 832	63 081	-16 516 011		2 411 914	1 581 817
Charges constatées d'avance	245 180	175 337	-245 180			175 337
Capital souscrit, appelé et non versé						
Valeurs nettes	**33 905 058**	**22 635 439**	**-29 548 477**		**-57 435**	**26 934 586**

Les comptes adhérents débiteurs de la coopérative figurent en créances clients et comptes rattachés pour un montant de 11 004 405 €. La provision sur les comptes adhérents chez YNOVAE s'élève à 3 180 047 €. Au 30/06/2023, les créances adhérents figuraient dans le poste « autres créances » pour un montant net de 11 016 449 €.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCE	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
		Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Créances rattachées à des participations	497 597		497 597
Autres titres immobilisés	220 344	220 344	
Prêts	3 978	3 073	905
Autres immobilisations financières	25 112		25 112
CLIENTS			
Créances clients et comptes rattachés	28 808 194	27 496 663	1 311 531
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION			
Avances et acomptes versés sur commandes	36 712	36 712	
Créances fiscales			
Actifs d'impôts différés	21 498	21 498	
Créances sociales			
Autres créances	2 109 095	2 109 095	
Charges constatées d'avance	175 337	175 337	
Capital souscrit, appelé et non versé			
TOTAL GENERAL	**31 897 867**	**30 062 722**	**1 835 145**

4.5 VMP - Disponibilités

Le montant des VMP de 1 070 000 € concerne les sociétés SAS CAP VERT et PSV.

4.6 Capitaux propres

Ce tableau figure après le tableau des flux de trésorerie avec le bilan et compte de résultat. Il est présenté sur deux exercices.

4.7 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Les Billets de trésorerie sont financés à taux variables. Ils sont positionnés dans la trésorerie et non dans les opérations de financements à Long et Moyen Terme.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Le tableau des emprunts Long et Moyen Terme fait ressortir les éléments suivants :

EMPRUNTS	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 607 510	616 500	1 843 861	6 380 149
Dettes financières de crédit-bail				
Emprunt en crédit-bail				
Concours bancaires courants	19 537 470	461 430	9 468 000	10 530 900
Interêts courus sur Emprunts	10 203	627	3 235	7 595
Emprunts et dettes financières divers	15 000			15 000
TOTAL GENERAL	**27 170 183**	**1 078 557**	**11 315 096**	**16 933 644**

La totalité des emprunts sont à taux fixes.

Une couverture de taux a été mise en place sur l'exercice dans le but de limiter les frais financiers sur nos billets court terme. Les caractéristiques de cette couverture sont les suivantes : - Montant : 3 000 000 € - Durée : 2 ans - couverture de taux en Tunnel avec un cap à 3.55 % et un floor à 2.55 %

ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 380 149	2 474 852	3 102 690	802 607
Emprunts en crédit-bail				
Concours bancaires courants	10 530 900	10 530 900		
Autres dettes financières	22 595	7 595		15 000
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 953 674	26 953 674		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fiscales	2 560 068	2 560 068		
Impôts différés passifs	174 338	174 338		
Dettes sociales				
Autres dettes	145 527	145 527		
TOTAL GENERAL	46 767 251	42 846 954	3 102 690	817 607

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

4.8 Détermination du chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé soit 130 162 959 € est égal aux ventes et aux prestations de services réalisées par les sociétés intégrées globalement déduction faites des opérations réciproques.

en €	Céréales - appro	Production	Services	Clôture 30/06/2024	Clôture 30/06/2023
YNOVAE	96 809 456	1 662 944	2 702 076	101 174 476	117 556 996
PSV			862 338	862 338	691 439
ERAGRAIN	25 542 330	348	759 562	26 302 240	36 671 970
CAPS VERT	1 715 686		56 892	1 772 578	2 133 176
LABEL TERRE			-	-	-
RUZE	-			-	-
PORT AU VIN			51 327	51 327	47 087
Total	**124 067 472**	**1 663 292**	**4 432 195**	**130 162 959**	**157 100 668**
dont export	1 382 212				8 335 830

La régression du chiffre d'affaires groupe provient d'un effet prix principalement.

Le chiffre d'affaires à l'exportation est réalisé par la société ERAGRAIN.

4.9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 494 466 € au 30/06/2024, et est constitué en majorité de dotations aux provisions notamment pour couvrir une créances BJ METHANE.

4.10 Opérations intragroupes

Conformément au principe comptable en vigueur, les opérations intragroupes ont été éliminées au bilan et au compte de résultat.

5 AUTRES RENSEIGNEMENTS

5.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versé aux commissaires aux comptes des sociétés du groupe s'élève à 115 331 € pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

5.2 Effectif du groupe

L'effectif moyen du groupe sur l'exercice est de 110 salariés (Effectif moyen de la société mère et des filiales intégrées globalement), contre 107 personnes en N-1.

En équivalent temps plein	30-juin-24	30-juin-23
CADRES	36	33
AGENTS DE MAITRISE	9	9
EMPLOYES	10	10
OUVRIERS	54	54
CONTRATSPRO	1	1
EFFECTIF TOTAL	**110**	**107**

5.3 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS FINANCIERS	
Engagements donnés sur les participations à des organismes agricoles	
Cautionnement au bénéfice de l'Union SEINEYONNE	
- au titre de la caution bancaire délivrée par la Caisse de Crédit Agricole de Champagne Bourgogne au profit de CACEIS pour le compte de SEINEYONNE concernant les opérations de marché à terme. Il n'y a plus de contre garantie du Crédit Agricole vis-à-vis de CACEIS pour cette ligne MATIF.	5 040 000,00 €
- au titre de la caution bancaire délivrée par la Caisse de Crédit Agricole de Champagne Bourgogne pour le compte de SEINEYONNE concernant l'ouverture de crédit de 2 Million d'€.	920 000,00 €
- au titre du prêt de trésorerie délivrée par le CRCA au profit de SEINE YONNE pour le financement crédit de TVA	420 000,00 €
-Au titre du financement des capacités de stockage acquises le 23/07/2014 par SEINEYONNE Au silo INVIVO de la Grande Paroisse, YNOVAE se porte caution solidaire à hauteur de 24% du prêt de 1 262 000 € accordé par le CIC EST. Le capital restant du au 30/06/2024 est de 11 763 €	2 823,12 €

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

-Au titre du financement de 900 parts de la SCI les Tellines acquises le 02/07/2018 par SEINEYONNE auprès de CEREVIA, YNOVAE se porte caution solidaire à hauteur de 42% du prêt de 802 000 € accordé par le CIC EST. Le capital restant du au 30/06/2024 est de 174 387 €	73 242,54 €
-Au titre du financement des capacités de stockage acquises en juillet 2018 par SEINEYONNE Au silo INVIVO de la Grande Paroisse, YNOVAE se porte caution solidaire à hauteur de 42% du prêt de 221 000 € accordé par le CIC EST. Le capital restant du au 30/06/2024 est de 48 054€	20 182,68 €
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	
- Nantissement sur 4103 actions de la SAS ERAGRAIN au profit de : CIC pour 800 000€ sur prêt échéance 03/2032 Caisse d'Epargne pour 800 000€ sur prêt échéance 04/2032 CRCA pour 800 000€ sur prêt échéance 03/2032	2 400 000,00 €
-Inscription de privilège de prêteurs de deniers au profit du CIC en garantie du prêt de 1 500 000 € pour l'acquisition du batiment ATM PETFOOD, Le capital restant du est de 770 460 € au 30 juin 2024	770 460,00 €
AUTRES ENGAGEMENTS	
- Engagement de versement d'un complément de prix aux vendeurs de la SAS RUZE. Ce complément de prix dépendra des montants constatés sur les provisions clients CUMONT et SCEA DU PETIT PRESSOIR	
Covenants	
Conformément aux engagements pris avec la BCME, la société respecte les ratios d'endettement suivants: . EBE consolidé / Frais Financiers consolidés . Dettes Bancaires consolidées / EBE consolidé	
Suite aux engagements pris avec le C.A.C.B lors de la souscription d'un emprunt (nominal de 3 M€) et avec le C.A.C.B et la BECM lors de la souscription d'un autre emprunt (nominal 7 M€), la société est soumise à des ratios financiers.	

Docusign Envelope ID: BA581E61-26FB-4DCD-9884-8F046F46CB67

Au 30 juin 2024, la coopérative respecte ces ratios.	
le capital restant dû sur le prêt CACB de Flogny est de sur 4 200 000 € jusqu'au 1-11-2025	809 460 €
le capital restant dû sur le prêt Crédit Mutuel de Flogny est de sur 2 800 000 € jusqu'au 3-11-2025	540 000 €